

*PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ LAC SAINT-JEAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON*

## **A V I S P U B L I C**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné, directeur général de la municipalité de Saint-Gédéon à l'effet que :

1. Le conseil municipal a adopté le 5 août 2019 le règlement numéro 2019-485 « Décrétant des travaux de construction d'infrastructures pour un développement résidentiel ainsi qu'un emprunt à long terme » ;
2. Une copie de ce règlement est déposée au bureau du soussigné où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance ;
3. Ledit règlement entre en vigueur en date de la présente.

**DONNÉ** à Saint-Gédéon ce huitième jour du mois d'octobre deux mille dix-neuf

*Dany Dallaire  
Directeur général*